

**Encadré****La démarche de la Dreal Grand Est relative à l'impact du vieillissement de la population sur les politiques locales de l'habitat**

Le vieillissement important de la population lors des deux décennies à venir en région Grand Est soulève la question de l'adaptation de l'habitat. La diversité des situations territoriales est également à prendre en compte. C'est pourquoi la Dreal Grand Est, accompagnée par le cabinet Medialis, souhaite pouvoir proposer à ses partenaires, en particulier les collectivités locales, des modalités d'actions opérationnelles qui soient adaptées à ces évolutions démographiques. Ce vieillissement de la population va en effet engendrer des besoins spécifiques en matière de logements : adaptation du logement, développement de l'offre d'hébergement spécialisé à destination des personnes âgées.

Un diagnostic prospectif du vieillissement de la population et des répercussions engendrées sur les politiques de l'habitat a été réalisé pour l'ensemble du territoire régional. En complément des aspects traités dans cette publication, ont notamment été étudiés les revenus des ménages âgés et les niveaux d'autonomie des séniors. Il apparaît ainsi une réelle nécessité d'articuler les différentes politiques (de l'aménagement,

sociale, culturelle, mobilité) afin d'apporter une réponse globale au vieillissement sans se limiter aux politiques de l'habitat étudiées plus en détail ici.

Des solutions pour adapter le parc de logements aux besoins des séniors existent déjà et sont développées par différents acteurs, de l'habitat, du médico-social, ou du monde associatif.

Grâce à un benchmark et un repérage des initiatives locales, un panorama des « solutions-habitat » a été réalisé, permettant ainsi de recenser les différents outils mobilisables et adaptés aux réalités territoriales. Ce panorama permet d'alimenter une boîte à outils opérationnelle, en cours de construction, à destination des collectivités locales. Celle-ci est composée d'un ensemble de fiches-actions, permettant aux collectivités une meilleure intégration du vieillissement dans les politiques de l'habitat et de l'aménagement du territoire.

**Paul Galabertier, Dreal**